

Le premier pilier de l'islam: la profession de foi



Tous les musulmans croient aux « six articles de la foi » et sont dans l'obligation de se conformer aux « cinq piliers » de l'islam, qui sont :

1. La profession de foi, ou *shahada*
2. La prière rituelle, ou *salat*
3. La charité obligatoire, ou *zakat*
4. Le jeûne, ou *sawm*
5. Le pèlerinage, ou *Hajj*

Le premier pilier

La profession de foi:

La *shahada* est la profession de foi musulmane et le premier des « cinq piliers » de l'islam. Le mot *shahada*, en arabe, signifie « attestation ». La *shahada* consiste en l'attestation de deux choses :

- (a) Que nul ne mérite d'être adoré à part Dieu (Allah)
- (b) Que Mohammed est le messager de Dieu (Allah)

Le musulman est celui qui atteste que « nul ne mérite d'être adoré à part Dieu et Mohammed est le messager de Dieu ». Une personne devient musulmane en prononçant cette courte déclaration.

Chaque musulman doit prononcer la *shahada* au moins une fois en toute connaissance de cause et avec un assentiment total du cœur. Les musulmans la prononcent en se réveillant le matin et avant de se coucher, le soir. Elle est répétée cinq fois lors de chaque appel à la prière, dans chaque mosquée. Le Paradis a été promis à chaque personne dont les dernières paroles, avant de mourir, sont celles de la *shahada*.

La plupart des gens qui connaissent mal l'islam ont une notion erronée du mot *Allah*, utilisé par les musulmans pour nommer Dieu. *Allah* est le véritable nom de Dieu, en arabe, comme *Elah*, ou plus souvent *Elohim*, est le nom araméen de Dieu utilisé dans l'Ancien Testament. *Allah* est également Son nom personnel en islam, comme *Yahvé* est Son nom personnel dans le judaïsme. Cependant, alors qu'en hébreu *Yahvé* signifie « Celui qui est », *Allah*, en arabe, signifie, au sens large, « La seule véritable divinité digne d'être adorée ». Les juifs et les chrétiens qui parlent arabe utilisent également le mot *Allah* lorsqu'ils parlent de l'Être Suprême.

(a) Nul ne mérite d'être adoré à part Dieu (Allah)

La première partie de la profession de foi stipule que Dieu a le droit exclusif d'être adoré, de façon discrète et de façon manifeste, par le cœur et par le corps. Dans la doctrine islamique, non seulement nul ne peut être adoré à part Lui, mais absolument rien ni personne ne peut être adoré conjointement avec Lui. Aucun associé ne partage l'adoration qu'Il reçoit. L'adoration, dans son sens large et à tous égards, n'est réservée qu'à Lui exclusivement. La signification première de la profession de foi musulmane, *la ilaha illallah*, est le droit de Dieu à être adoré. Une personne devient musulmane en témoignant du droit de Dieu à être adoré. C'est le cœur de la croyance islamique en Dieu, et de l'islam en général. C'est le message fondamental de tous les prophètes et messagers envoyés par Dieu, le message d'Abraham, d'Isaac, d'Ismaël, de Moïse, des prophètes hébreux, de Jésus et de Mohammed, que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur eux tous. Par exemple, Moïse a déclaré :

« Écoute, Israël, l'Éternel est notre Dieu, il est le seul Éternel. » (Deutéronome 6:4)

Jésus a répété le même message 1500 ans plus tard:

« Voici le commandement le plus important: Écoute, Israël, le Seigneur est notre Dieu, il est le seul Dieu. » (Marc 12:29)

...et a dit à Satan :

« Va-t'en, Satan! Car il est écrit: Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu, et c'est à lui seul que tu rendras un culte. » (Matthieu 4:10)

Et finalement, près de 600 ans après Jésus, l'appel de Mohammed a résonné entre les montagnes de la Mecque : « *Votre Dieu est un Dieu unique. Nul ne doit être adoré en dehors de Lui.* » (Coran 2:163). Tous ont clairement déclaré :

« Adorez Dieu; vous n'avez d'autre divinité en dehors de Lui. » (Coran 7:59, 60, 73, 85; 11: 50, 61, 84; 23, 32)

Mais ce n'est pas uniquement par une simple profession de foi qu'un individu devient un musulman accompli. Pour devenir un musulman accompli, il doit mettre en pratique les enseignements du prophète Mohammed, tels que révélés par Dieu, ce qui nous amène à la deuxième partie de la profession de foi.

(b) Mohammed est le messager de Dieu (Allah).

Mohammed est né à la Mecque, en Arabie, en l'an 570 de notre ère. Sa lignée remonte à Ismaël, fils du prophète Abraham. La deuxième partie de la profession de foi affirme qu'il est non seulement un prophète, mais aussi un messager de Dieu, une position supérieure qui avait été occupée par Moïse et Jésus, avant lui. Comme tous les prophètes avant lui, il était un simple être humain, mais choisi par Dieu pour transmettre Son message à l'humanité tout entière plutôt qu'à une seule tribu ou nation. Les musulmans croient que Mohammed a été envoyé avec la dernière révélation. En acceptant Mohammed comme le « dernier des prophètes », ils reconnaissent que sa prophétie confirme et achève tous les messages révélés qui l'ont précédée, à commencer par celui d'Adam. De plus, Mohammed est un exemple à suivre pour tous les musulmans, de par la vie irréprochable qu'il a menée. Comme l'islam met l'accent sur l'action et la mise en pratique de ses principes, il incite tous les croyants à suivre l'exemple de Mohammed dans leur vie quotidienne.